

p.2 C'est la fête
aux Aiguillettes

p.12 La Poste s'installe
à l'hôtel de Ville



Nouvelles
Villers

n° 38

juin 2011

Retrouvez toutes les actualités sur www.villerslesnancy.fr

56^e

Fête des
Vendanges
2011



Parc M^{me} de Graffigny
Entrée libre - Villers-lès-Nancy

Invitée vedette
Annie Cordy
dimanche à 17 h 30





« Les Aiguillettes en fête », la nouvelle grande manifestation festive mêlant sport et culture, est organisée pour la première fois le 26 juin de 8 h 00 à 19 h 00 autour du groupe scolaire des Aiguillettes. Rencontre avec Jacqueline Hermouet-Pajot, adjointe déléguée aux Sports, à la Jeunesse et aux Loisirs, qui nous explique comment cette idée est née.

C'est la fête aux Aiguillettes

VN : Qu'est-ce que « les Aiguillettes en fête », organisée par le service Sports - Jeunesse - Loisirs à la fin du mois ?

JHP : c'est une fête populaire qui va mêler des animations sportives et culturelles pour les familles. C'est aussi une grande première pour le service car c'est le premier événement que nous organisons dans le quartier Placieux-Mairie : dans le village, nous collaborons de manière très étroite avec le PAJ pour le Festi'PAJ et sommes présents à la Fête des Vendanges ; à Clairlieu, nous participons à la Fête du Sport bien sûr, au vide-grenier, à l'Ekiden et aux Rondes villaroises.

VN : Comment est venue l'idée d'organiser cette fête ?

JHP : nous y réfléchissons depuis 2 ans.

Nous avons l'envie d'organiser quelque chose dans ce quartier, et avons au départ étudié l'idée d'une course de Laxou à Vandoeuvre en passant par le boulevard des Aiguillettes. Mais nous nous sommes rapidement rendu compte que ce serait trop compliqué car le boulevard des Aiguillettes est un axe structurant avec une circulation très importante.

VN : Mais vous allez quand même l'utiliser ?

JHP : c'est vrai, mais seulement la voie de droite dans le sens Vandoeuvre-Laxou. En fait, nous avons défini un espace, centré sur le groupe scolaire des Aiguillettes, qui passe par le boulevard des Aiguillettes, la rue Maurice André, le boulevard du Maréchal Lyautey où

une voie de circulation sera réservée et la rue La Fontaine. Seule cette dernière sera complètement bloquée, mais nous nous arrangerons avec les 3 habitants concernés pour qu'ils ne subissent pas de désagréments.

VN : Pourquoi cette programmation très éclectique, du sport à la culture ?

JHP : parce que c'est une fête, pas une compétition ! Certes, plusieurs clubs sportifs villarois se sont mobilisés pour proposer des activités pour les petits et les grands, et je tiens à les en remercier ! Mais il y aura également des concerts et, j'en suis particulièrement heureuse, une pièce de théâtre en extérieur proposée par le Théâtre de la Roële. Il y aura également une chasse au trésor pour les familles et une fanfare qui accompagnera tous les départs de courses.

VN : et en cas de mauvais temps ?

JHP : il fera beau, nous avons commandé le soleil ! Sérieusement, nous avons prévu des solutions de repli si nécessaire. Et dans tous les cas, quand je vois l'enthousiasme des bénévoles des associations et des agents de la ville qui ont travaillé sur le projet, je suis sûre qu'il y aura une sacrée ambiance ! J'invite donc tous les Villarois à venir partager ce moment de convivialité, en sachant qu'ils pourront se restaurer sur place puisque nous organiserons un grand barbecue !

Aménagements de circulation

Quelques restrictions de circulation seront mises en place le 26 juin de 7 h 00 à 19 h 00.

- **Rue Maurice André :** une seule voie dans le sens *avenue du M^{al} Lyautey vers boulevard des Aiguillettes*
- **Avenue du M^{al} Lyautey :** une seule voie dans le sens *avenue du G^{al} Leclerc vers avenue de Brabois*
- **Rue Lafontaine :** fermée à la circulation, sauf riverains
- **Boulevard des Aiguillettes :** une seule voie dans le sens *Vandoeuvre vers Laxou*
- Interdiction de stationnement à partir du 25 juin 20 h 00 du côté des voies banalisées *rue Maurice André et avenue du M^{al} Lyautey*
- Arrêt de bus *Mairie* reporté au niveau du 4 boulevard des Aiguillettes



Sous le sable, les Aiguillettes en fête !

Quarante tonnes de sable seront déversées dans la cour de l'école des Aiguillettes pour créer un terrain de beach-volley et de sandball. Pendant la dernière semaine de classe, un tournoi inter-écoles sera organisé par le service Education, puis vingt-cinq tonnes seront ensuite réutilisées pour réensemencer les terrains du stade Bambuck (les quinze autres sont reprises par le fournisser).



Un terrain de sandball en Alsace (photo Comité de Handball 67)



Retrouvez le programme complet sur : www.villerslesnancy.fr/fr/la-fete-des-aiguillettes.html



Sommaire

A la Une 2

- C'est la fête aux Aiguillettes

Hommage à la Résistance 4

- Hommage à une Villaroise héroïque
- René Pêcheur, fusillé à 18 ans
- Un nouveau drapeau pour l'Entente patriotique

Un été à Villers 6

- Programme d'Été

Villers Country Festival 7

Animations 8

- 56^e Fête des Vendanges

Album 10

Economie 12

- La Poste s'installe à l'hôtel de Ville
- Le Guide des acteurs économiques et des professionnels de santé villarois

Pratique 13

- Savez-vous bien circuler en ville ?

Culture 14

- Du nouveau aux Ecraignes

Démocratie locale 15

- Bilan 2010-2011 des conseils de quartier

Solidarité 16

- Vacances chez les Ch'tis
- Un toit, deux générations

Jeunesse 17

- Le CME a bien travaillé durant l'année

Vie municipale 18

- Sabine Denis-Ségault : une nouvelle DGS

Expression des groupes politiques 19

Relations avec la CUGN 19



LE DEVOIR DE MEMOIRE, L'ESPRIT DE RESISTANCE, LA FORCE DE L'INDIGNATION

Le 8 mai dernier, nous avons célébré le 66^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'armée nazie, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale. Cette année, nous avons honoré une grande résistante, Pauline Barré de Saint-Venant connue sous son nom de guerre, Marie-Odile Laroche. Elle était née à Villers-lès-Nancy et toute trace d'elle dans la commune avait disparu, hormis dans la mémoire de certains anciens combattants. Ils sont venus me voir, ils m'ont raconté la vie héroïque de cette femme que rien ne prédestinait à ses actions courageuses, si ce n'est un amour des autres et une volonté d'aider ceux qui étaient en difficulté, ils m'ont expliqué son courage face à la torture, ils m'ont dit sa mort tragique. Aujourd'hui la ville de Villers-lès-Nancy a accompli son devoir de mémoire envers Marie-Odile Laroche : le Conseil municipal a voté la création d'une rue Marie-Odile Laroche, une plaque est apposée sur le monument aux morts.

Le devoir de mémoire est très important. Le moment présent et l'avenir ne se construisent pas indépendamment du passé, ils en découlent. Les femmes auraient-elles enfin pu accéder à l'égalité civique et notamment au droit de vote, si comme Marie-Odile Laroche, elles n'avaient pas pris leur part de sacrifice ? Nous ne devons pas vivre dans le passé, mais nous ne pouvons l'ignorer !

Il y a quelques mois, lors d'une autre commémoration, j'ai déclenché un mini-scandale à l'échelle nancéenne, en lisant la lettre de Guy Môquet et en parlant du programme du Conseil national de la Résistance mis à mal actuellement. Ce programme a été bâti par des hommes et des femmes, venus d'horizons différents, mais qui ont su se rassembler au-delà de leurs divergences pour remporter tout d'abord une victoire sur l'ennemi, puis ensuite construire ensemble l'avenir au nom d'un passé commun. Leur parcours leur avait montré combien la solidarité entre tous, entre hommes et femmes, entre jeunes et plus âgés, entre bien portants et malades, était une valeur essentielle, la seule qui permette un développement harmonieux de la société. C'est cet esprit de solidarité qui est attaqué de toute part et que nous devons défendre.

Heureusement, des hommes et des femmes se lèvent, des voix se font entendre. Ainsi, Stéphane Hessel, ancien résistant, rescapé des camps de Buchenwald et de Dora, co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, Ambassadeur de France et Commandeur de la Légion d'Honneur qui considère que « c'est tout le socle des conquêtes sociales de la Résistance qui est aujourd'hui remis en cause ». Stéphane Hessel, malgré ses 93 ans, a su garder en lui sa force d'indignation, selon lui « le motif de base de la résistance ». Chacun d'entre nous doit savoir s'indigner quand ses valeurs sont mises à mal. Je le suis en ce moment comme Stéphane Hessel. Vous pouvez compter sur moi pour le clamer quand je le jugerai nécessaire.

Que cela ne nous empêche pas de profiter des mois d'été qui s'annoncent. Ils seront festifs comme tous les ans, avec une nouveauté, « les Aiguillettes en fête », qui animera les rues autour de la mairie. De nombreuses activités seront proposées aux jeunes, et l'été se terminera par la traditionnelle Fête des vendanges organisée par le Comité des fêtes qui a invité cette année Annie Cordy, puis par le deuxième édition du Villers Country Festival. De bons moments en perspective à n'en pas douter.

Mais n'oubliez pas, en ces temps de météo exceptionnelle à de nombreux égards, le devoir de solidarité qui s'impose à tous. Soyez attentifs à vos voisins, et notamment aux personnes âgées, qui peuvent souffrir d'une possible canicule, et n'hésitez pas à alerter les services de la ville si vous le jugez nécessaire, ils seront à vos côtés et sauront réagir.

Passez un bel et agréable été à Villers !

Le Maire,
Pascal JACQUEMIN

Directeur de publication : Pascal Jacquemin - Directeur de rédaction : Marie-Christine Marnier

Crédits textes : J-P. Gurecki, L. Hanrion - Crédits photos : J-P. Gurecki, L. Hanrion, M. Masson - Conception / illustration : L. Hanrion

Impression : 8 500 ex. - Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Impression : Apache Color

Villers Nouvelles n° 38 - juin 2011 - imprimé sur papier recyclé

La ville de Villers-lès-Nancy a souhaité donner à la commémoration du 66ème anniversaire de la capitulation allemande du 8 mai 1945 une solennité particulière en procédant à l'inauguration du monument aux morts rénové pour la circonstance, en

remettant son nouveau drapeau à l'Entente patriotique villaroise et en honorant une grande figure de la Résistance en la personne de Marie-Odile Laroche, Villaroise d'origine. Les cérémonies se sont poursuivies sur le parvis de l'Ecole du Château Simon

de Chatellus pour un hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale avec la remise d'un diplôme d'honneur aux survivants de cette génération du feu. De nombreux Villarois étaient présents notamment pour entonner aux côtés

des choristes de « Chœur en ballade » « Nuit et brouillard » et le « Chant des marais » qui en plus du poème lu par les enfants du groupe scolaire des Aiguillettes ont empreint la matinée d'une grande émotion.



Remise du drapeau de l'entente patriotique villaroise



Salut des autorités au Monument au morts



Pendant l'hommage à Marie-Odile Laroche, les membres du Conseil municipal d'enfants ont brandi son portrait



Arrivée du cortège à l'école du château Simon de Chatellus



Remise des diplômes du combattant



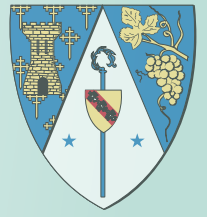
Les récipiendaires avec les porte-drapeaux et les représentants du Conseil municipal d'enfants



Après les cérémonies, les nombreux spectateurs se sont retrouvés devant le restaurant scolaire pour le verre de l'amitié



M. Jean-Claude Helluy, petit-fils de Marie-Odile Laroche, MM. Walter et Feltmann, qui ont défendu la cause de Marie-Odile Laroche et le Maire



La rue René Pêcheur a été baptisée en 1946 du nom d'un résistant villarois, fusillé en pendant la Seconde Guerre mondiale. La rue Marie-Odile Laroche rendra bientôt hommage à une autre résistante d'orginie villaroise. Retour sur deux parcours de vie exemplaires.

Hommage à une Villaroise héroïque



Le nom de Marie-Odile Laroche restera gravé dans les mémoires pour ses actions héroïques pendant la Seconde Guerre mondiale.

Pauline Gabrielle Gaillard est née à Villers-lès-Nancy le 9 avril 1895. Engagée comme infirmière volontaire durant la Première Guerre mondiale, elle épouse Henri Barré de Saint-Venant avec qui elle ouvre un atelier de lingerie à Nancy.

Dès 1940, elle aide plusieurs prisonniers à qui elle va procurer des faux papiers. Recherchée par la Gestapo, elle rejoint la clandestinité sous le nom de Marie-Odile Laroche. Elle y organise un réseau de passeurs. Le réseau « Marie-Odile » aurait ainsi permis la fuite de quelque 30 000 personnes.

Arrêtée le 4 mai 1944, elle est torturée pendant trois mois sans révéler d'informations, puis est déportée le 15 août à Ravensbrück. Après des passages à Torgau, puis de nouveau à Ravensbrück, elle se retrouve à Königsberg, le plus sinistre et le plus dur des camps de femmes. Emmenée par les Allemands dans leur fuite devant les troupes alliées, elle revient à Ravensbrück où elle décède le 23 mars 1945 du typhus.

Le réseau Marie-Odile a permis le passage en zone libre et en Espagne, de plus de 30 000 personnes, soldats rapatriés, prisonniers de guerre évadés notamment ceux d'Alsace-Lorraine, Juifs de Belgique et de Hollande, et le rapatriement de plus de 300 aviateurs alliés ; il a compté 80 morts et 200 déportés.

Elle a été décorée, à titre posthume, de la Médaille de la Résistance Française avec rosette, de la Légion d'Honneur avec le grade de Chevalier et de la Croix de Guerre avec palmes et citation à l'ordre de l'Armée, de la Medal of Freedom (USA) et de la King's Medal for courage (Angleterre).

La ville de Villers-lès-Nancy lui a rendu un premier hommage en apposant sur le monument aux morts une plaque à sa mémoire. Dans quelques semaines, la portion de l'avenue France Lanord, comprise entre les boulevards d'Haussonville et de Baudricourt, sera rebaptisée « rue Marie-Odile Laroche ».

René Pêcheur, fusillé à 18 ans



René Pêcheur (au centre) et des camarades de travail à Heillecourt

Villers Nouvelles a rencontré Jacques, le frère de René Pêcheur, qui réside à Villers-lès-Nancy.

VN : Qui était René Pêcheur ?

Jacques Pêcheur : Il était né le 18 août 1925 à Versailles, deuxième enfant et le deuxième fils d'une fratrie de sept garçons et six filles, dont une décédée en bas-âge. Nos parents, Paul et Gasparine se sont installés à Villers-lès-Nancy au 27 boulevard de Baudricourt en 1931, un an après ma naissance.

VN : Quels sont vos souvenirs de votre enfance au Placieux ?

JP : La vie n'était pas toujours facile avec un seul salaire pour faire vivre une grande famille, mais je garde de bons souvenirs, comme les parties de patin à glace sur la « mare aux canards » (NDLR : à l'emplacement du carrefour des avenues du Général Leclerc et du Maréchal Foch). Comme la plupart des enfants, je fréquentais la paroisse Ste Thérèse où j'ai fait ma communion avec Jean Pertuy, l'auteur du livre *Le Placieux d'avant*.

VN : Comment est mort votre frère ?

JP : Mon père travaillait à l'époque pour l'entreprise Lhote et était affecté à la prison Charles III, où il passait en douce

des lettres écrites par les prisonniers juifs à leurs familles. Mes deux frères aînés avaient été réquisitionnés par les Allemands et envoyés dans des camps de travail. Pour René, c'était à Charency-voisin, près de la frontière belge, où il travaillait dans les bois. C'est là qu'il a été contacté par des résistants.

Le 17 février 1944, le camion dans lequel il circule avec cinq camarades tombe en panne à proximité de la gare de Virton ; une patrouille allemande les contrôle, y trouvant probablement des armes. René est traduit dès le lendemain devant un tribunal militaire qui le condamne à mort. Il est fusillé le soir même.

On l'a su par un courrier adressé par un prêtre qui l'a accompagné jusqu'à son exécution. Il avait joint une lettre très émouvante de René, qui avait écrit « très chers parents, aujourd'hui je vous demande pardon tout en pensant au chagrin que vous aurez ; mais, petite mère, je mourrai en bon Français, car on ne peut pas tous travailler pour la patrie sans faire couler le sang ». Enterré à la forteresse de Liège, on a fait rapatrier son corps après la guerre et mes parents se sont battus pour qu'il reçoive à titre posthume la distinction de Mort pour la France.

Un nouveau drapeau pour l'Entente patriotique

La commune de Villers-lès-Nancy a solennellement remis à l'Entente patriotique villaroise son nouveau drapeau qui restera le garant du Souvenir du sacrifice des générations du feu.

L'Entente patriotique villaroise est constituée des associations gardiennes

de la mémoire combattante à Villers-lès-Nancy. Elle est constituée de l'Association des Anciens combattants de Villers, présidée par Jean Mourey, du Souvenir Français, présidé par Jean-Claude Roth, de l'Association des Anciens-Combattants et Prisonniers de guerre - ACTM - TOE - Veuves de guerre, présidée par

Jacques Beauvillain, de la section de Villers de la FNACA, présidée par Bernard Klein et de l'Association patriotique villaroise et récits de guerre (APVRG) présidée par André Cayon.

L'Entente patriotique villaroise est particulièrement active pour l'entretien du nécessaire devoir de mémoire auprès

des jeunes générations. Ainsi, c'est elle qui assure la visite de collégiens villarois sur différents sites de mémoire comme le camp du Struthof. Le 18 juin prochain, sera remis officiellement le prix de la Ville de Villers-lès-Nancy dans le cadre du Concours Départemental de la Résistance et de la Déportation.

Un été actif pour les jeunes

Les associations villaroises se mobilisent comme tous les ans pour proposer aux jeunes des activités variées qui les occuperont sainement durant l'été.

Clairlieu Animation

Clairlieu Animation propose, tout le mois de juillet, un accueil collectif pour les enfants de 4 à 12 ans, basé sur les envies, le plaisir, l'imagination et la créativité.

Infos pratiques :

Horaires : de 13 h 30 à 17 h 30
 Pour les enfants de 3 à 12 ans
 Du 4 au 8 juillet : 42 €/semaine
 Du 11 au 15 juillet : 35 €/semaine
 Du 18 au 22 juillet : 42 €/semaine
 Inscriptions jusqu'au 28 juin 2011

Renseignements : 03 83 28 44 19 ou mjc-j-savine@laposte.net

COS Tennis

Le COS Villers Tennis propose des stages sportifs tout l'été. Multisports pour les enfants de 8 à 16 ans, à la demi-journée ou à la journée, mini-tennis les après-midis pour les enfants de 6 et 7 ans, ou tennis le matin ou l'après-midi pour les enfants de 8 à 16 ans, les stages proposés sont variés. Ils ont lieu toutes les semaines entre le 4 juillet et le 2 septembre, sauf la première quinzaine d'août.

Et pour tous, enfants comme adultes, le COS Tennis vous propose de jouer tout l'été pour 12 € par mois, sans limitation, sur ses sept courts de tennis, dont deux en terre battue, de 8 h 00 à 22 h 00 en semaine (20 h 00 le week-end).

Renseignements et tarif

www.villerstennis.fr
 03 83 40 50 32 (heures de secrétariat).

COS Foot

Que votre enfant soit débutant ou non, le COS propose, du 4 au 29 juillet 2011, un stage hebdomadaire multisports, mais avec bien sûr du foot ! Au programme : des activités encadrées, mini-golf, beach soccer, speedball, tennis de table, piscine, découverte de la nature, badminton, jorky ball, futsal, le tout dans la bonne humeur avec les copains !

Les repas sont livrés par un service de restauration spécialisé (le goûter est prévu).

Attention : le stage ne sera organisé la dernière semaine que s'il y a suffisamment d'inscrits.

Infos pratiques :

Pas d'inscription à la journée, seulement par semaine complète.
 Horaires : de 9 h 00 à 17 h 00. Garderie possible matin et soir
 Pour les enfants nés entre 1997 et 2005.
 Tarifs : 100 euros la semaine sauf la 2^e semaine : 80 euros.
 Une journée à la Vannerie à Sexey-aux-Forges par semaine.

Inscriptions : 06 14 46 93 29

COS Volley-ball

Du 22 au 26 août, le Cos Volley-Ball propose aux enfants nés entre 1999 et 2002 (lundi 22 et mardi 23) ou entre 1995

et 1998 (mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26) de participer gratuitement à « en volley vous », une animation autour du volley-ball, qui aura lieu au COSEC Chepfer de 10 h 00 à 16 h 00

Inscriptions

Thierry Blin au
 06 60 74 60 97
 ou villersvolley@orange.fr

Pôle Actions Jeunesse

- Bowling* : 4 juillet, RV au PAJ à 13h30 - 5 € (3 €).
- Sortie Europa-Park (sous réserve)* : 5 juillet, tarif et horaire à définir;
- Après-midi Piscine (l'Atrium à Dombasle)* : 6 juillet, RV au PAJ à 14 h 30, maillot de bain et serviette obligatoire - 3 € (2 €)
- Soirée « spéciale filles »* : 6 juillet RV au PAJ à 19 h 00, - 2 € (1 €)
- Sortie Bivouac avec les ânes* : 7 et 8 juillet, Promenade dans les Vosges et bivouac avec les ânes, tarif à définir.
- Stage couture / customisation de sac à main* : du 11 au 15 juillet (de 9 h 30 à 12 h 00), - 7 € (4 €).
- Sortie Piscine (Nancy Thermal)* : 11 juillet, RV à 14 h 00 au PAJ, maillot de bain, serviette et bonnet obligatoires - 2 € (1 €)
- Après midi Multisport* : 12 juillet, RV 14 h 30 au gymnase Bauvin, tenue de sport adaptée et baskets propres
- Sortie Cinéma* : 18 juillet, Film et horaire à définir ensemble - 4 € (2 €).
- Tournoi de Ping Pong** : 19 juillet, RV 14 h 00 au PAJ ou stade municipal
- Jeu vidéo sur écran géant*** : 20 juillet

de 14 h 30 à 17 h 00 au PAJ

- Soirée Barbecue et jeux* : 20 juillet à partir de 19 h 00 au PAJ - 2 € (1 €)
- Jorky-Ball* : 21 juillet à 13 h 30 au PAJ, tenue de sport adaptée et baskets propres - 3 € (2 €)
- Sortie à la base de loisirs de Pierre Percée** : 22 juillet, RV à 8 h 30 au PAJ, multiactivités (escalade, tir à l'arc, kart à pédales...) tenue de sport recommandée - 10 € (7 €)
- Stage Percussion/Batuccada* : du 18 au 22 juillet, de 10 h 00 à 12 h 00 au PAJ, avec la troupe Eko-Batuccada, ouvert à tous, quelques soient les connaissances musicales, tarif à définir
- Mini-séjour découverte de la spéléologie* : du 25 au 27 juillet, Lisle-En-Rigault (55), activités de nature le matin, initiation à la spéléologie les après-midi, tarif à définir
- Sortie Base Nautique* : 28 juillet, initiation à la voile sur le site de la base nautique de Bure (54), tarif à définir
- Sortie Fort Aventure* : 29 juillet, RV au PAJ à 13 h 30, tenue de sport adaptée - 8 € (5 €)

* : Inscription et paiement préalable obligatoires, places limitées. # : gratuit. Entre parenthèses : tarif bénéficiaires CAF (notification CAF d'aide aux vacances 2010 à fournir à l'inscription).

Informations : 03 83 94 16 37 ou action.jeunesse@wanadoo.fr

La Ruche de Clairlieu

De nombreuses activités seront proposées, du 4 juillet au 26 août aux enfants de 3 à 13 ans, parmi lesquelles des activités sportives comme l'initiation au canoë-kayak, du speed ball, du tir à l'arc. Des sorties dans des parcs d'attraction locaux sont également prévues, comme des grands jeux, des veillées et des nuits sous la tente à la Ruche ou encore une mini-colo à Granges-sur-Vologne et bien d'autres occasions de s'amuser et de grandir ensemble. Aides possibles du CCAS de Villers-lès-Nancy.

Inscriptions et renseignements

Les inscriptions se font au centre du Placieux les lundis de 17 h 00 à 19 h 00, au centre Jean Savine les mercredis de 17 h 00 à 19 h 00 et aux Ecraignes les samedis de 10 h 00 à 12 h 00.

Informations : 06 15 63 10 80

AMCF

L'AMCF reprendra ses cours de musique (piano, violon, accordéon, guitare, batterie...) et de danse (classique, moderne-jazz, claquettes irlandaises, danse de salon...) à compter du lundi 12 septembre.

Depuis l'éveil à la musique ou à la danse jusqu'aux cours pour adultes, l'AMCF propose à ses adhérents la pratique d'un instrument et de la danse à tous les niveaux dans une atmosphère conviviale et détendue.

Les inscriptions sont ouvertes au bureau de l'AMCF jusqu'au 14 juillet et à compter du 16 août, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 sauf le lundi matin et le jeudi après midi.

Renseignements sur place, par téléphone au : 03 83 41 53 05, ou par messagerie à amcf@9business.fr

Amicale de Villers-Centre

L'Amicale de Villers-Centre reprend ses activités à partir du 12 septembre après la Fête des vendanges. Pour 2011-2012, deux nouveaux cours d'anglais (adulte débutant et amélioration) sont prévus les mardis en fin d'après-midi. Un nouveau cours de step sera proposé les vendredis vers 18h30 à l'attention des personnes jeunes ou dynamiques qui veulent un moment de détente en fin de semaine.

Clairlieu Animation

Les activités de Clairlieu Animation reprendront le 13 septembre. Elles seront présentées lors de la fête des vendanges.

COS Tennis

Les inscriptions pour la rentrée 2011 au COS Tennis auront lieu les 10 et 14 septembre, de 14 h 00 à 20 h 00, au club house, aussi bien pour les abonnements annuels que pour les inscriptions à l'école de tennis (jeunes de 5 à 18 ans ou adultes, compétiteurs ou non).



« On the road again » *

Invitée d'honneur : Heather Myles.

L'inspiration d'Heather Myles vient d'un éventail de musique aussi large que le talent de l'artiste elle-même.

Née en juillet 1962 à Riverside en Californie et élevée dans un ranch du sud californien, Heather a grandi au son des radios de musique country à l'époque des stars immortelles. Les voix de Loretta Lynn, Tammy Wynette, Waylon Jennings et Hank Williams qui y étaient régulièrement programmés ont influencées Heather tant comme auteur compositeur que comme géniale artiste de scène qu'elle est devenue. De plus, le son de ukulele de son père et de la cornemuse de son grand-père écossais ont aussi été responsables de ses choix artistiques.

Venue d'Écosse, sa famille a émigré d'abord au Canada avant de venir s'installer en Californie où ils ouvrirent un ranch spécialisé dans le dressage des chevaux de courses. Dès sa petite enfance, Heather pensa rester dans le business familial et envisagea même de devenir jockey. Mais son extraordinaire talent musical et sa voix puissante la dirigèrent vers un autre destin sur la route des Honky Tonks et du Bakersfield Sound.

Après neuf disques et de nombreuses tournées en ouverture de Charlie Daniels, Merle Haggard ou Waylon Jennings, Heather est prête à devenir la star qu'elle mérite d'être dans le monde de la country.

Après une première édition couronnée de succès, le Villers Country Festival revient les 24 et 25 septembre, de 13H30 à 23H30 le samedi et de 11H30 à 20H30 le dimanche dans le parc M^{me} de Graffigny. Présentation du programme et des artistes qui animeront un week-end en musique :

Liane Edwards est incontestablement l'artiste country rock qui tourne le plus dans l'hexagone. Elle a grandi en Caroline du Nord, un des berceaux de la musique country. Issue d'une famille de musiciens, elle baigne dans l'ambiance des Honky-tonks et monte sur scène dès l'âge de sept ans. Elle arrive en France au début des années 90, et s'entoure de musiciens français pour lancer sa carrière en Europe. Cette Américaine et son groupe sillonnent l'Europe depuis plus de dix ans. Ils ont déjà donné plus de 1300 concerts et ont été à l'affiche des plus grands festivals du genre. La raison de leur succès est sans doute due au fait qu'ils ont su mettre une bonne dose de rock dans leur country, un cocktail étonnant et détonnant qui fait éclater les préjugés associés à ce style de musique. La qualité de leur spectacle et la sincérité de ces musiciens en font une valeur sûre, très souvent demandée pour la création de nouveaux festivals.

Après une enfance partagée entre les Ardennes et l'Italie, **Eddy Ray Cooper** commence à chanter; dès l'âge de treize ans dans la chorale d'une petite église italienne. Il s'installe à Antibes en 1987 où il forme son premier groupe Sweet Nashville, avec lequel il reprendra les classiques du rock'n'roll des années 50, et se produira dans divers bars et clubs de la région. Il devient de manière informelle le représentant de la country music française au Midem, où en 1998 il rencontre Joey Welz, ex-pianiste de Bill Haley. Le « Johnny Cash français », comme la presse le nomme, a acquis l'art et la manière de jouer le plus sincèrement possible et s'affiche comme l'un des représentants fidèle et authentique de ce style musical. A l'occasion du Villers Country Festival 2011, Eddy fera un show hommage à Johnny Cash.

Mr Jay est un chanteur «pluri-instrumentiste» de l'hexagone parmi les plus à l'aise en matière de country music. Des



Linedance en nocturne au Parc M^{me} de Graffigny

influences telles que Vince Gill, Steve Wariner, Brad Paisley, le mèneront à créer sa formation pour y interpréter des reprises et ses propres morceaux. Mr Jay est aussi le band leader de Michael Peterson lors de ses tournées européennes. Il a aussi accompagné des artistes de Nashville, tels que Carlton Moody et Walter Egan au sein du groupe «Burritos Deluxe».

Fans de la première heure de Waylon Jennings, Merle Haggard, Elvis Presley, Johnny Cash, les **Mariotti brothers**, Philippe et Laurent se sont servis de ces artistes comme source d'inspiration. En 2001, ils créent les Mariotti Brothers et s'entourent de musiciens talentueux ayant une grande expérience de la scène. Jean-Pierre, leur père a été un des pionniers de la guitare électrique et du pedal steel en France.

Des cours de linedance exceptionnels

Cette année, les *workshops de linedance* (ateliers de danse country) seront assurés par la chorégraphe canadienne **Judy McDonald**. Judy McDonald est une professeure de danse émérite, une juge et une chorégraphe plusieurs fois récompensée, qui, depuis 30 ans, chorégraphie des danses en ligne, enseignées et dansées partout dans le monde. Sa chorégraphie sur *After Midnight* a remporté de nombreux prix, parmi lesquels une nomination en tant que chorégraphe de l'année en 1999 en Grande-Bretagne et a été sélectionnée comme danse de compétition aux Championnats du monde de l'UCWDC en 2001. Aux championnats 2004, c'est *Sweet Memories* qui été sélectionné, en 2006 *When I leave*, en 2008 *Back in Town*, en 2009 *Hound Dog* et *8&I*, en 2011 *So*

Long. Deux autres chorégraphies, *Cool Whip* et *Dipstick*, ont été des succès sur les pistes de danse et continuent de figurer parmi les préférées des danseurs. De nombreuses danses de Judy ont été sélectionnées comme danse de compétition sur le circuit de la danse en ligne.

Judy McDonald a animé des formations et a jugé des compétitions de danse en ligne au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Malaisie et au Japon. C'est donc un professeur exceptionnel qui va animer les workshops du Villers Country Festival.

Programme

Samedi 24 :

14h00 - 16h00 : Workshop linedance
16h30 - 18h00 : Eddy Ray Cooper
19h00 - 20h30 : Liane Edwards
21h00 - 22h30 : Heather Myles

Dimanche 25 :

11h30 - 13h30 : Workshop linedance
14h00 - 15h00 : Groupe tremplin
15h30 - 17h00 : Mariotti brothers
17h30 - 19h00 : Mr Jay band

Tarifs

1 jour : 12 € - réduit : 10 €
Forfait week-end : 20 € - réduit : 15 €
Moins de 12 ans : Gratuit
Club de linedance : 15 €

Infos et réservations :

Service vie culturelle
03 83 92 32 40
culture@villerslesnancy.fr



Retrouvez le programme complet et des vidéos sur le site du Villers Country Festival : www.villerscountryfestival.com

* sur la route; à nouveau

Un programme riche en couleur pour la Fête des Vendanges 2011

Vendredi 2

20 h 30 au Centre des Ecraignes :

- Pièce de théâtre proposée par le Théâtre de la Roële - « Ma mère, pour en finir avec... », comédie noire de Pierre Notte

Réprésentation de « Ma mère pour en finir avec... » par les comédiens du Théâtre de la Roële



Samedi 3

A partir de 11 h 00 à Clairlieu :

Animation au foyer de personnes âgées par Gérard Robin, chanteur.

A partir de 14 h 15 :

- Exposition : Accordéons d'hier et d'aujourd'hui à la galerie M^{me} de Graffigny
- Groupe Cocktail de l'AMCF avec les fameuses gagues de claquettes irlandaises
- Groupe folklorique vosgien
- Gérard Robin - chanteur de variété française
- Jimmy Babalou - chanteur humoriste
- Cirque pour les petits
- Future légende - chorale

- Animations dans le parc M^{me} de Graffigny : manèges, pêche à la ligne, château gonflable, buvette, restauration (sur réservation), nombreux exposants

A partir de 14 h 15 :

- Inauguration officielle de la Fête des Vendanges et de l'exposition
- Vin d'honneur à partir de 17 h 15
- Animations dans le parc et orgue de barbarie

A partir de 19 h 00 :

- Restauration (réservation obligatoire)

A partir de 20 h 30 :

- Future Légende - chorale à 20 h 30
- Feu d'artifice à 21 h 30
- Orchestre Fuite de Jazz à 21 h 45



Fuite de Jazz est un ensemble de musiciens amateurs réunis autour d'un répertoire jazz-soul-blues

Dimanche 4

A partir de 11 h 30 :

Apéritif populaire offert par la municipalité de Villers-lès-Nancy

A partir de 12 h 30 :

- Restauration (réservation obligatoire)

A partir de 14 h 00 :

- Exposition : Accordéons d'hier et d'aujourd'hui à la galerie M^{me} de Graffigny
- Fanfare et concert de l'APM
- Groupe folklorique vosgien

- Aurélie Vosgien - chanteuse
- Gérard Robin - chanteur
- Jimmy Babalou - chanteur humoriste
- Future Légende - chorale
- Cirque pour les petits
- Animations dans le parc M^{me} de Graffigny : manèges, pêche à la ligne, château gonflable, buvette, restauration (sur réservation), nombreux exposants

A partir de 17 h 30 :

- Invitée vedette : Annie Cordy

Lundi 5 et mardi 6 sept 2011

- repas et après-midi animés offerts aux personnes âgées par la municipalité



Animations pour petits et grands dans le Parc M^{me} de Graffigny



Jimmy Babalou : chanteur humoriste lorrain



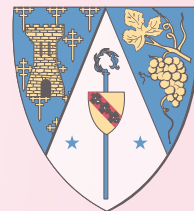
Aurélie Vosgien, jeune chanteuse lorraine, se produira dimanche

Réservez vos repas du samedi soir et du dimanche midi

- par téléphone, au 03 83 92 12 14
- sur Internet : www.villerslesnancy.fr
- chez vos commerçants dans le dépliant spécial Fête des Vendanges 2011 à partir du 15 août

Retrouvez le programme détaillé sur le mini-site de la Fête des vendanges <http://fetedesvendanges.villerslesnancy.fr>

Animations



Les artistes

Future Légende a vu le jour à l'automne 1987 grâce à quelques amis séduits par la musique, le chant et la perspective de les partager: Future Légende, est une chorale d'une cinquantaine de choristes animés par la volonté de faire partager leur bonne humeur et leur joie de vivre.

Aurélié Vosgien est une jeune chanteuse de 20 ans qui aime la scène et le contact avec le public. Elle interprète de la variété française et internationale. Passionnée de chant depuis l'âge de 12 ans, elle est la gagnante de nombreux concours dans la région Lorraine.

Jimmy Babalou est un chanteur humoriste lorrain, originaire de Lauterbourg en Alsace et résidant à Fénétrange. Il évolue dans la chanson française en qualité d'artiste autoproduteur. Il affiche et revendique haut et fort son statut de chanteur populaire (Pop-Ambiance) avec un succès manifeste sur toutes les scènes francophones ainsi que sur les radios FM. Jimmy Babalou, c'est la bonne humeur et la joie de vivre.

Gérard Robin est un chanteur lorrain. Au programme de son récital : chansons d'amour, chansons de charme et chansons populaires.

Fuite de Jazz est une formation de 20 musiciens, amateurs et fiers de l'être, réunis autour d'un répertoire jazz - soul - blues. Sylvie, la chanteuse, accompagnée de sa bande de copains et de leurs instruments (pianos, guitares et guitares basses, batterie, violon, saxos, trompettes ou encore trombones), sous la baguette de Stéphane Garaffi, feront vibrer le parc M^{me} de Graffigny au son de grands standards comme « Fly me to the moon », « The girl from Ipanema », « Summertime »...

Annie Cordy est née à Bruxelles (Laeken). Dès 8 ans, elle apprend danse, solfège et piano tout en poursuivant ses études, puis participe à des galas de bienfaisance. Entre les numéros dansés, elle chante les succès du moment. Très vite tout s'enchaîne, radio-crochets, concours et bientôt débuts au « Boeuf sur le toit », à Bruxelles... Aussitôt remarquée par le directeur artistique du Lido, qui réussit à la convaincre de quitter sa ville natale, Annie Cordy débarque à Paris, le 1^{er} mai 1950, engagée comme meneuse de revue.

Mais plumes et paillettes ne sont pas vraiment son truc. Au programme d'Annie Cordy, opérettes et comédies musicales, certes, mais également enregistrements de disques (« La bonne du Curé » en 1974 avec 1 800 000 disques vendus ou « Tata Yoyo » et son million de disques vendus), tournages, séries télévisées, galas (elle en a fait plus de 6000 et a enregistré plus de 600 chansons) qui se succèdent à un rythme effréné.

Pour la télévision, elle tourne « L'avare » de Molière ou encore « Les fiançailles de feu ». En 2003, Annie participe au tournage de « Madame Edouard » avec Michel Blanc, Didier Bourdon, Josianne Balasko et Dominique Lavanant, en tête de distribution.

Meneuse de revue, chanteuse, comédienne, drôle voire délirante, tendre, émouvante, toujours surprenante, Annie Cordy aborde avec le même bonheur tous les registres. Avec sa générosité, son punch et son enthousiasme, elle vit avec son public une merveilleuse histoire d'amour.

Pratique

Parking et navettes :

Depuis 2009, la ville a passé un accord avec l'Esial pour pouvoir utiliser son parking le dimanche après-midi de la Fête des Vendanges, avec des navettes gratuites pour assurer les liaisons aller/retour avec le parc M^{me} de Graffigny. Cette année, ce dispositif s'agrandit et permet aux visiteurs de se garer gratuitement sur les parkings de la Faculté des sciences et du domaine de l'Asnée.

Les véhicules stationnés aux abords du parc M^{me} de Graffigny seront verbalisés par la Police

municipale en cas de gêne manifeste de la circulation.

- Ouverture des parkings :
Samedi 3 de 15 h 00 à minuit et
Dimanche 4 de 13 h 30 à 20 h 00
- Navettes (Esial et Fac des sciences) : **Parkings - Parc** toutes les 20 min de 14 h 00 à 17 h 00
Parc - Parkings toutes les 10 min de 18 h 30 à 19 h 15
- Chaque utilisateur de la navette recevra un ticket pour un goblet de pop.com gratuit





Le 24 mars 2011, Pascal Jacquemin a officiellement félicité au cours du 4^e Printemps des poètes organisé par Francine Guckert au Centre Jean Savine, André Martin, poète villarois, grand prix des poètes lorrains 2011.

Marie-Christine Ferré, accompagnée d'Alain Fournier et Christian Martinon, a visité l'exposition Léo Ferré, son époux, qui s'est tenue à la galerie M^{me} de Graffigny du 1^{er} au 17 avril 2011.



C'était la Fête à Villers pour le carnaval des écoles organisé par le Comité des Fêtes, le 15 avril dernier. Au programme, défilé costumé et confettis pour les élèves des écoles Suzanne Herbinière Lebert, des Aiguillettes, Déruet et du Château Simon de Chatellus.

Dimanche 17 avril 2011, dans le cadre d'un 3^e Après-midi au Jardin, au Château M^{me} de Graffigny, l'école Déruet a exposé les travaux de ses artistes en herbe et proposé aux visiteurs, petits et grands, de s'essayer aux techniques artistiques.



Album



Cérémonie du thé organisée pendant « Ganbare Nippon ! », l'après midi de solidarité avec le peuple japonais qui s'est tenu au Centre Jean Savine dimanche 17 avril 2011 et qui a rapporté plus de 4 000 euros ! Bravo à tous les bénévoles qui ont organisé cette manifestation et bien sûr à toutes les personnes qui ont montré leur grande solidarité.



Grand succès pour le 1^{er} marché 100% bio et local de Meurthe-et-Moselle : certains commerçants ont vendu dans l'heure ce qu'ils avaient prévu pour l'après-midi.

La liste des commerçants présents est publiée chaque semaine sur le site Internet de la ville :

www.villerslesnancy.fr/fr/marche-bio.html



On n'a pas tous les jours 20 ans : c'est ce que les enfants de l'école du Château Simon de Chatellus ont exprimé en chansons au Parc M^{me} de Graffigny dans le cadre d'un concert très réussi. Au cours de cette manifestation, 900 euros supplémentaires ont été réunis au profit du peuple japonais.

La Poste s'installe à l'hôtel de Ville

Depuis le 14 juin et jusqu'à la mi-août, La Poste de Villers-lès-Nancy ouvre un bureau temporaire dans les locaux de l'hôtel de Ville, le temps de se transformer et de devenir l'un des 1 000 bureaux de poste les plus modernes de France.

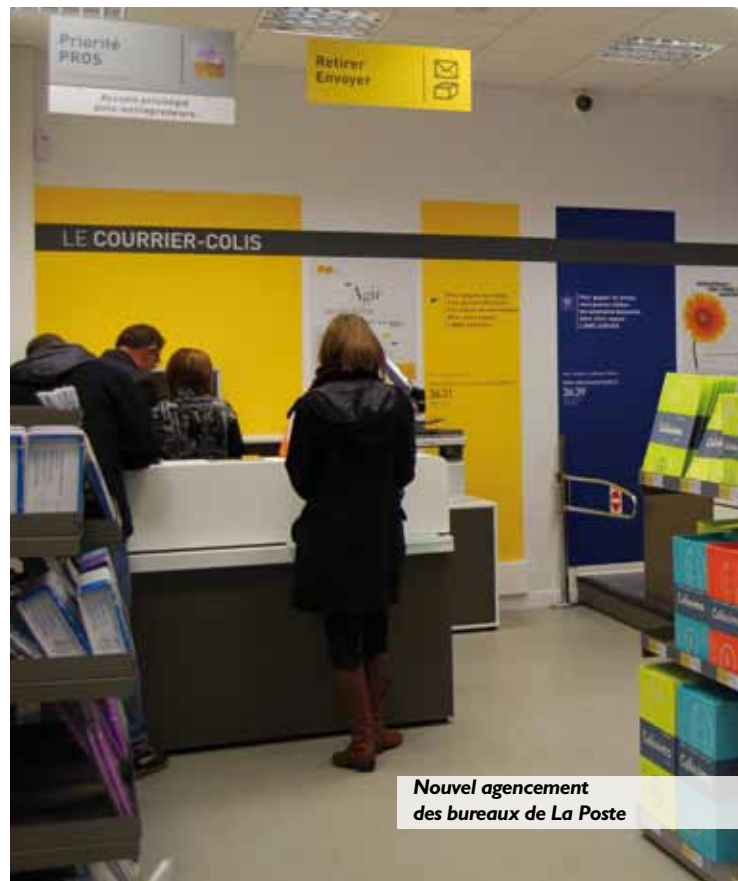
Le bureau de poste temporaire sera installé à l'hôtel de Ville jusqu'au 14 août et sera ouvert aux mêmes horaires que la mairie, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi. Il sera possible d'y effectuer les opérations postales courantes d'affranchissement du courrier. Le retrait des instances, colis, lettres recommandées et les opérations financières avec des conseillers seront, elles, maintenues au bureau de poste, dont l'arrière restera accessible.

Le bureau de Villers-lès-Nancy entame une grande mutation, selon le nouveau modèle d'accueil et de conseil de La Poste. Son objectif est de transformer le bureau en véritable espace au service des usagers.

En lieu et place de la ligne de guichets, se trouvera un espace agrandi où se côtoient usagers et postiers. Toute la signalétique du bureau est repensée pour guider les clients vers les différents univers de besoins. Les produits sont présentés sur un mobilier libre-service. Un espace automates permet d'affranchir le courrier, retirer de l'argent, faire des photocopies. Des îlots seront implantés pour orienter les clients en fonction de leurs besoins et traiter plus rapidement les opérations simples de retrait/dépôt de colis et lettres recommandées, encaissement rapide des achats réalisés en libre-service.

Le bureau de poste de Villers-lès-Nancy, 937^e bureau au niveau national avec 443 visites par jour en moyenne, bénéficiera ainsi d'un investissement de 355 000 euros.

Pascal Jacquemin s'est félicité de cette collaboration, réalisée dans le même esprit que celle déjà mise en place à la Maison des services publics qui a permis de sauvegarder le bureau de poste de Clairlieu.



Nouvel agencement des bureaux de La Poste

Le guide des acteurs économiques et des professionnels de santé

Professionnels de santé

► Jamila Tahiri-Vezin a ouvert un cabinet d'orthodontie au 165, avenue André Malraux. C'est le premier cabinet d'orthodontie de Villers-lès-Nancy. Infos : 03 83 40 04 86

Commerce

► Un nouveau fleuriste, En passant par là, est ouvert à l'emplacement de l'ancien Papyrus, au centre commercial Plein centre. Infos : 03 83 94 17 75

Vous êtes artisan, commerçant, entrepreneur, professionnel de santé et vous vous installez à Villers-lès-Nancy.

Inscrivez-vous sur villerslesnancy.fr, rubrique **Economie > Acteurs économiques** ou faites-nous part de vos coordonnées au **03 83 92 32 48** ou devéco@villerslesnancy.fr pour

figurer dans Villers Nouvelles et le guide des acteurs économiques et professionnels de santé.



Le premier guide des acteurs économiques et des professionnels de santé a été distribué aux Villarois en début d'année. La prochaine édition se prépare avec le recueil des informations.

Le guide des acteurs économiques et des professionnels de santé de Villers-lès-Nancy comporte les coordonnées de tous les artisans, commerçants, entrepreneurs et professionnels de santé, médicaux et para-médicaux, qui ont rempli une fiche de contact qui leur a été envoyée à deux reprises en 2010. Les informations présentes ne sont certes pas exhaustives mais sont exactes et validées par les acteurs économiques de la ville. Entièrement gratuit, il est financé par des publicités.

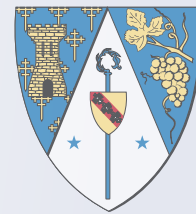
Il a été annoncé par Pascal Jacquemin, et Jean-Marc Debant, conseiller municipal délégué au développement économique, lors de la rencontre des acteurs économiques, que la ville organise une fois par an. Dans son discours, le Maire a précisé que « si son rôle est limité car c'est la CUGN qui a la compétence dans le domaine économique, la municipalité a décidé de porter son effort sur l'information des habitants, clientèle ou patientèle de proximité ».

Les acteurs économiques et les professionnels de santé de la ville vont prochainement recevoir un courrier leur demandant de mettre à jour leurs informations ou de les communiquer pour ceux qui ne l'avaient pas fait.

L'édition 2012 sera distribuée fin décembre et comportera comme la précédente un agenda.



Jean Marc Debant présente le guide des acteurs économiques et professionnels de santé villarois



Savez-vous bien circuler en ville ?

Les règles de cohabitation en ville entre piétons, cyclistes et automobilistes évoluent régulièrement et ont été récemment modifiées. Petits rappels pour bien circuler en ville.

Dans une **aire piétonne**, tous les véhicules autorisés doivent circuler à l'allure du pas et laisser la priorité au piéton. Il n'est donc plus nécessaire de préciser des limitations de vitesse avec des panneaux, le panneau aire piétonne suffit.

C'est un espace public, créé par un décret de 2008, intégralement dédié aux piétons dont ceux à mobilité réduite : il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un partage de la voirie, mais bien d'une affectation justifiée par le souhait de privilégier des activités qui cohabitent difficilement avec les véhicules motorisés : déambulation, promenade, repos, jeux, etc.

Elle vise donc avant tout à faciliter l'animation urbaine et les déplacements à pied.



Le même décret a créé la **zone de rencontre**, qui permet la cohabitation des piétons avec les véhicules à faible vitesse : 20 km/h. Elle correspond à des espaces publics où l'on souhaite favoriser les activités urbaines sans pour autant s'affranchir du trafic motorisé.

Ce mode de fonctionnement repose sur le respect du principe de prudence : l'usager le plus protégé doit faire preuve d'une attention accrue à l'égard de l'usager plus vulnérable. À 20 km/h, les conflits se gèrent non pas par un rapport de force, mais par une relation de convivialité au bénéfice du piéton et des personnes à mobilité réduite.

30 km/h à proximité des écoles

Troisième zone de circulation mixte : la **zone 30**, qui concerne des espaces publics où l'on cherche à améliorer le confort et la sécurité de l'ensemble des usagers, dont celle des piétons

Contrairement aux aires piétonnes et aux zones de rencontre, la réglementation relative aux piétons est la même que pour la voirie à 50 km/h. Les piétons n'ont pas de priorité particulière et sont tenus d'utiliser les trottoirs lorsqu'ils existent.

Toutefois, la vitesse réduite des véhicules rend compatible la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité en tout point de la chaussée. En l'absence de passage piétons, les piétons peuvent traverser

où ils le souhaitent tout en restant vigilants. Leurs cheminements s'en trouvent donc facilités.

Dans ces trois zones, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

Dans notre commune, les abords immédiats des écoles et certaines rues étroites dans le village sont des zones 30.

Formation obligatoire

Deux décrets de 2010 modifient plusieurs points : celui du 12 novembre 2010 rend obligatoire la formation pour la conduite d'un cyclomoteur et définit les conditions de circulation des véhicules pour franchir un trottoir.

En effet, pour se rendre dans un espace de stationnement ou pour rejoindre une chaussée séparée par un « trottoir traversant », le véhicule, qui perd obligatoirement toute priorité, doit maintenant obligatoirement circuler au pas en prenant soin de ne pas constituer un danger pour les piétons. Ce type de trottoir ne comportera plus forcément de passage piéton.

Le décret du 16 décembre 2010 assouplit les règles de stationnement sur les aires de livraison, en permettant de les définir comme « strictes » ou « de journée ».

Il autorise également le stationnement, dans les aires piétonnes, des cycles sur les emplacements qui seront aménagés à cet effet.

Testez vos connaissances sur le code la route sur le site de la Prévention routière : www.preventionroutiere.asso.fr
Espace-multimedia/Des-quiz-pour-se-tester/
Code-de-la-route



Le conducteur d'un véhicule doit s'arrêter pour laisser passer tout piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une voie, si celui-ci manifeste clairement l'intention de traverser.

S'engager régulièrement consiste à respecter les feux piétons, s'ils existent, traverser au passage piéton, s'il existe à moins de 50 mètres, traverser en tenant compte de la distance et de la vitesse du véhicule à l'approche.

En cas de refus de priorité, le conducteur risque une amende de 135 € et un retrait de 4 points.

Priorité aux piétons

Bientôt une zone de rencontre à la Mutualité

La ville a demandé à la Communauté urbaine, compétente dans le domaine de la voirie, de créer une zone de rencontre dans le lotissement de la rue de la Mutualité. Cette demande fait suite à la réunion de travail avec les habitants de la rue de la Mutualité et de l'allée des Saules, organisée à la demande du Conseil de quartier Botanique-Village en janvier 2011.



Réunion de travail à l'hôtel de Ville

Du nouveau aux Ecraignes



Une nouvelle salle des fêtes plus fonctionnelle et plus accessible



Les travaux touchent à leur fin

La fin des travaux dans la salle des fêtes des Ecraignes approche avec la promesse d'une nouvelle salle des fêtes plus fonctionnelle et plus agréable.

Fin juin, après six mois de travaux, la nouvelle salle des fêtes des Ecraignes offrira notamment une climatisation réversible, permettant autant de chauffer la salle que de la rafraîchir aux beaux jours et un système d'éclairage entièrement nouveau : « composé d'une vingtaine de lampes, chacune munie de quatre ampoules basse-consommation, il sera intégralement programmable par informatique et modulable » précise Michel Card.

Un travail important a été effectué sur l'accueil, avec une refonte complète du hall d'entrée, plus spacieux et dont la surface a été presque doublée par rapport à sa configuration passée. Enfin, les travaux ont été l'occasion de rendre accessible aux personnes handicapées l'ensemble des Ecraignes, avec l'installation de deux ascenseurs, l'un pour desservir la scène et l'autre en remplacement du plan incliné pour permettre l'accès au bar et à des toilettes spécialement aménagées.

La scène, de même taille, a également été repensée, avec un front de scène complet en tissu noir et l'installation de trois perches électriques d'accroche de projecteurs, remplaçant le pont qui

empiétait sur la salle. Et ajoute Michel Card, « à la demande des associations, les loges ont été déplacées directement derrière la scène ». Toujours à la demande des associations, une deuxième porte a été ouverte vers les anciennes loges qui deviendront réellement un espace « traiteur ».

Le retour de Trinidad

Le projet de réhabilitation était déjà dans les cartons : il figurait en effet dans les engagements de l'équipe municipale lors de la campagne de 2008. Un petit groupe de travail s'est constitué sous la présidence de Michel Card, adjoint délégué à la vie culturelle, comprenant Henri Schmitz, directeur du service Vie culturelle, Patrick Schoenstein, directeur du Théâtre de la Roële, Frédéric Rouxin et Bruno Gasparetti, régisseurs de la ville et du Théâtre de la Roële. Leur objectif, fixé par Michel Card : « conserver la polyvalence de la salle, mais proposer plus de confort pour les spectateurs et plus de possibilités pour les équipes techniques ».

Le nom **les Ecraignes** vient du mot **screona**, employé dans le *Lex Salica*, code pénal et civil des Francs au VI^e siècle, qui a évolué vers le mot **escriene** ou **escregnes** et enfin **écraignes** qui, dans de nombreuses régions de l'est de la France et notamment en Lorraine (où on dit parfois **acrognes**), signifie soit veillée de village, soit la cabane où a lieu la veillée du village.

Diderot emploie ce mot dans *Jacques le fataliste et son maître* : « Tenez, monsieur, toutes ces grandes sentences que vous venez de débiter à propos de botte, ne valent pas une vieille fable des écraignes de mon village ».

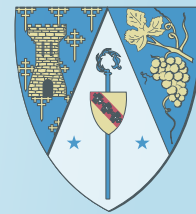
Le saviez-vous ?

Ils ont commencé par interroger les principales associations utilisatrices de la salle pour connaître leurs besoins, puis ont défini le cahier des charges. Ce cahier des charges a ensuite été soumis dans le cadre d'un appel d'offre qui a été remporté le cabinet d'architectes « Atelier Plan B », dirigé par Frédéric Brunier. « Il a été retenu car il a su s'entourer d'une équipe de spécialistes techniques, notamment pour la scénographie » indique Michel Card.

Le premier événement qui aura lieu dans la grande salle sera la pièce de théâtre qui ouvre la Fête des vendanges, le vendredi 2 septembre. Puis, annonce Michel Card, il y aura trois spectacles de la saison culturelle très intéressants : « le retour de Trinidad, en ouverture de la saison le jeudi 6 octobre, dans son nouveau spectacle intitulé *le Miroir*, puis en novembre en partenariat avec le festival Vand'Influences, les *Who Doctors*, du rock des années 60-70, et en décembre, un spectacle de cabaret autour de Bourvil, *le petit bal perdu* ».

Un nom pour la salle des fêtes ?

La salle des fêtes est la seule salle des Ecraignes qui n'a pas de nom en propre. Plusieurs noms seront proposés au vote des utilisateurs de la salle au cours des spectacles du dernier trimestre 2011, et le gagnant sera annoncé pendant la cérémonie des vœux de la municipalité en janvier 2012.



Bilan 2010-2011 des Conseils de quartier

Les trois conseils de quartier villarois seront renouvelés par tiers en septembre prochain lors de leurs assemblées générales. Voici leur bilan d'activités.

Botanique-Village

A l'écoute des habitants, le Conseil de quartier s'implique dans la vie de son secteur et de la ville.

Le Conseil de quartier travaille actuellement sur la sécurité et la circulation rue Albert 1er; le réaménagement du carrefour Malraux / Giraudoux pour en améliorer la sécurité, la réaffectation du jet d'eau place Jeannon l'Arbalétrier et une extension de la piste cyclable avenue Paul Muller. Il a proposé des pistes de réduction du coût de l'éclairage public, de l'enlèvement des ordures ménagères et des consommations d'eau et d'énergie dans les bâtiments communaux.

Il suit les projets du domaine St-Fiacre, de l'lot KPMG, de l'aménagement du parc de Brabois et des nouvelles lignes de transport en commun, des représentants du conseil ayant assisté aux réunions publiques qui leur étaient consacrées. Il a fait partie des groupes de travail sur le stationnement et la circulation dans le lotissement de la Mutualité et rue Victor Bach à Vandœuvre. Il participe à la recherche de solutions aux problèmes des riverains des rues André Malraux et des Potiers.

Il a enfin travaillé sur l'aménagement de la rue de l'Abbaye de Clairlieu, sécurisée pour le Pédibus, et le réaménagement de la circulation piétonne du lotissement des Jardins de St-Fiacre qui est programmé.

Clairlieu

Sécurité et proximité au quotidien, tels sont les maîtres mots de l'action du CQC.

Le CQC a organisé une conférence-débat sur les dangers domestiques à laquelle ont participé une quarantaine de personnes et deux sessions de formation aux premiers secours, animées par la Croix-Rouge. Vingt-deux personnes ont été sensibilisées à plusieurs thèmes dont l'utilisation des défibrillateurs. Le 24 septembre, le CQC proposera une journée « Sécurité routière » avec la Prévention routière, la police municipale et les pompiers de Nancy.

Le CQC relaye les demandes des Clairlocois, y compris celles relevant de la



Les assemblées générales en pratique

Botanique-Village

Mardi 27 Septembre
à 20 h 30 à la salle Déruet
Infos : Evelyne Jacquot, présidente
evelyne-jacquot@wanadoo.fr
03 83 28 07 58

Clairlieu

Vendredi 23 Septembre
à 20 h 30 au Centre Jean Savine
Infos : Bernadette Piffaut, présidente
conseildequartierclairlieu@gmail.com
03 83 28 79 33

Placieux-Mairie

Jeudi 15 septembre
à 20 h 30 au Centre du Placieux.
Infos : Didier Lanotte, président
didier.lanotte@orange.fr
03 83 28 62 22

Placieux-Mairie

Le Conseil de quartier a travaillé pendant ses neuf réunions depuis son renouvellement sur la vie quotidienne des habitants du quartier.

Le Conseil de quartier a rédigé plusieurs fiches-projet sur le cheminement sur la voie publique de personnes handicapées, la modification du stop de la rue Clémentine, la sécurisation du passage-piétons au carrefour Cattenoz / Leclerc, le marquage au sol au croisement Pêcheur / Ste-Genève et la temporisation des feux de circulation Aiguillettes / Leclerc.

Plusieurs situations ont été réglées par la municipalité ou sont en voie de l'être, notamment la mise en place d'une temporisation du feu, bd des Aiguillettes, pour

la traversée par le Pédibus, le stationnement rue Kennedy et le traitement des abords du city-stade. Une haie de charmes à également été plantée près des immeubles Plein Soleil et des opérations « coup de poing » ont été menées par la Police municipale rue des Poilus d'Orient en fin de soirée. Le Conseil a organisé Partages et Mondovillers, les traditionnelles rencontres entre habitants et étudiants de la Cité universitaire. Il a impulsé la 1^{ère} bourse aux jouets du CME, et a été présent lors des réunions publiques organisées au Placieux.

Les compte-rendus des réunions du Conseil sont affichées au centre du Placieux et sur le site Internet de la ville.



Vacances chez les Ch'tis



Le Manoir de la Canche
à Huby Saint-Leu

Une semaine de vacances en pays ch'ti du 24 septembre au 1^{er} octobre, c'est ce que proposent cette année la ville de Villers-lès-Nancy, le CCAS et l'Agence nationale des chèques-vacances, aux seniors villarois de 60 ans ou plus non imposables.

Cette année, c'est en Nord-Pas de Calais que les seniors de Villers-lès-Nancy vont partir en vacances dans le cadre de la deuxième édition de l'opération « Senior en vacances », du 24 septembre au 1^{er} octobre. C'est en effet, le Manoir de la Canche, à Huby Saint-Leu, qui a été choisi comme destination par l'équipe du Pôle seniors et son élue déléguée aux Personnes âgées, Danièle Joly.

Huby Saint-Leu est situé en plein cœur du pays des sept vallées, à quelques kilomètres de la côte d'Opale. Ce petit village de 957 habitants qui sont appelés les Saint-Loupois et Saint-Loupoises, est adossé à une magnifique forêt

domaniale de plus de 12 hectares, dans la verdoyante vallée de la Ternoise. Au voisinage immédiat, Hesdin, ville d'art et d'histoire, est l'agglomération la plus pittoresque du Pas-de-Calais. C'est une localité vivante par ses marchés et ses foires. Sa situation géographique en fait un véritable carrefour du tourisme.

De nombreuses activités sont prévues au programme : visite guidée du site de la bataille d'Azincourt, ballade au fil de l'eau des marais audomarois, visite du musée de l'abeille de Bouin Plumoison et dégustation d'hydromel, jeux d'estaminets, soirée dansante, soirée cabaret, repas aux chandelles...

Une vraie semaine de vacances

Le tarif du séjour est de 400 € en tarif plein, mais les personnes non imposables bénéficient, grâce aux excédents générés par les chèques vacances d'un tarif privilégié de 200 €. Pour vous inscrire ou obtenir tout renseignement sur le séjour, les aides disponibles et les conditions de leur attribution, les personnes intéressées peuvent contacter **Anne-Marie Louis, la référente du Pôle seniors, au 03 83 92 12 16**. Les inscriptions seront prises jusqu'au 4 juillet 2011, et les confirmations parviendront aux personnes inscrites fin août.

Comme l'année dernière, il faut être Villarois, être âgé de plus de 60 ans ou plus à la date du départ (55 ans pour les personnes en situation de handicap), être retraité ou sans activité professionnelle et être non imposable. Sous certaines conditions, il sera possible d'être accompagné d'un aidant, familial ou professionnel, durant le séjour. Dans la limite des places disponibles, des personnes imposables pourront également bénéficier du séjour, mais en payant le tarif plein. Le séjour durera cette année sept jours et huit nuits, soit deux jours de plus qu'en 2010. C'était en effet la principale demande des cinquante participants au séjour 2010 dans

le Haut-Jura : pouvoir profiter quelques jours de plus de ces moments de détente amicaux.

1 toit, 2 générations

La Ville et le CCAS s'associent à l'association « 1 toit, 2 générations » pour proposer à des personnes âgées d'accueillir des étudiants ou des jeunes travailleurs chez elles en toute sécurité. Et aussi en toute convivialité.

La formule d'hébergement solidaire propose un « logement contre une présence » : l'étudiant ou le jeune travailleur, hébergé gratuitement s'engage à être présent le soir, 4 jours sur 7, un week-end sur deux et la moitié des petites vacances scolaires (excepté les vacances de Noël). Il assure une veille passive et une aide bénévole en rendant de menus services, qui ne s'apparentent pas à une prestation d'aide à domicile.

La formule conviviale propose un « logement contre une participation financière », et permet au senior de se sentir moins seul. **La formule amicale** propose un « logement contre une indemnité locative modérée », mais avec la volonté de nouer des relations amicales et conviviales avec son hôte.

Créée en octobre 2008, l'association « 1 toit, 2 générations » favorise le logement intergénérationnel en Lorraine, pour faciliter le logement des jeunes à moindre coût et prévenir l'isolement des seniors. Le service qu'elle propose s'adresse aux seniors de plus de 60 ans, autonomes, vivant seuls ou en couple, ainsi qu'aux jeunes âgés de 18 à 30 ans, étudiants, apprentis, en formation en alternance ou jeunes travailleurs.

L'association propose ainsi de loger des étudiants, stagiaires, ou jeunes travailleurs, chez un senior qui le désire, pour une durée déterminée, selon l'une des trois formules au choix, solidaire, conviviale ou amicale.

Elle est soutenue par le Conseil régional de Lorraine, le Fonds social européen, la Fondation Batigère et le groupe Macif. Elle sélectionne et met en relation hôtes et hébergés, établit une charte de bonne conduite pour encadrer le partage du logement.

Si vous êtes intéressés, contactez **Anne-Marie Louis, la référente du Pôle seniors au 03 83 92 12 16**.





Le bilan positif du Conseil municipal d'enfants

Entre représentation officielle de la jeunesse villaroise et apprentissage du rôle de citoyen, les élus du Conseil municipal d'enfants profitent de leur mandat pour s'ouvrir au monde.

Première mission d'importance du Conseil municipal d'enfants, représenter la jeunesse villaroise à diverses manifestations organisées par la Ville : commémorations officielles des 19 mars, 8 mai et 11 novembre ; remise de la médaille de la Famille française ; portes ouvertes au jardin pédagogique ; remise des récompenses des Maisons fleuries ; animation du char municipal lors du défilé de Saint-Nicolas ; animation d'un stand pendant la Fête de printemps et la Foire aux pommes.

Les conseillers juniors participent de plus tous les ans à la Fête des vendanges, pendant laquelle ils sont chargés de la vente du raisin, dont le produit est remis à une association caritative. Cette année, le Conseil municipal a participé à d'autres actions de solidarité : « Ganbaré Nippon ! », l'après-midi de solidarité avec le Japon et la 1^{ère} bourse aux jouets, coorganisée avec le Conseil de quartier de Placieux-Mairie. Ils ont tenu un stand dont les bénéficiaires seront remis à une association caritative de leur choix.

S'initier à son rôle de citoyen

Faire partie du Conseil municipal d'enfants, c'est aussi s'initier au rôle civique que les enfants tiendront dans leur vie future d'adulte. Outre la participation aux manifestations ci-dessus, le Conseil municipal d'enfants était présent lors de la remise de la médaille de vermeil du Souvenir français à la ville. Il a eu l'opportunité de rencontrer, avec les enfants participant à l'ALSH (Accueil de loisir sans hébergement), des conseillers municipaux pour échanger avec eux sur le rôle et le fonctionnement d'une commune. Une deuxième rencontre entre enfants a permis d'échanger sur le travail des députés ; de là est née l'idée que le CME pourrait se déplacer à Paris pour visiter soit l'Assemblée nationale, soit le Sénat.

Ces discussions ont été très animées car comme le souligne Sophie Norton, Conseillère municipale déléguée au Conseil municipal d'enfants, «les conseil-



lers juniors sont très intéressés par l'actualité, et sont par conséquent très ouverts sur le monde qui les entoure. Ils sont particulièrement concernés par les actions de solidarité : ils ont proposé dès leur première réunion une action pour lutter contre la solitude des personnes âgées ; c'est pour cette raison qu'ils sont allés rencontrer des résidents des FPA.

Autre sujet d'intérêt pour les conseillers juniors : l'environnement. Sophie Norton précise que c'est avec plaisir qu'ils participent à la remise du prix des Maisons fleuries. Jean-Paul Moulin ajoute que « le Conseil municipal d'enfants participe toujours avec enthousiasme aux différentes manifestations organisées au jardin pédagogique et qu'il contribue ainsi grandement à leur réussite. »

Le blog du CME

Les membres du Conseil municipal d'enfants rendent compte tous les ans à leurs camarades de leur action, en rédigeant les articles du « P'tit Villarois », leur journal qui est mis en page par le service communication de la ville. L'année prochaine verra la relance de Villers Junior ; le site Internet dédié au CME (dont le nom avait été choisi par les élus du CME), qui va se transformer en un blog grâce auquel ils pourront échanger avec leurs camarades plus régulièrement.

L'équipe d'encadrement du CME est menée par Sophie Norton, qui a pris la suite de Jean-Jacques Delmas quand il est devenu Adjoint délégué aux ressources humaines à la suite du décès de René Bodin. Elle est accompagnée par deux tuteurs, Jean-Paul Moulin et Bernard Enel et bien sûr par Danièle Maudinas, adjointe dont la délégation à l'Éducation et au temps de l'enfant comprend le CME. Pour développer l'ouverture d'esprit des enfants qui ont accepté la responsabilité de faire partie du CME, notamment dans le domaine culturel, il est prévu que le CME finira sa mission annuelle en se

rendant à Metz, le 22 juin, pour visiter le centre Pompidou-Metz.

Quant aux sujets sur lesquels les conseillers juniors travailleront l'année prochaine, les tuteurs ne les connaissent pas encore. Ils ont bien sûr quelques idées, mais ne préjugent de rien. Car selon Sophie Norton, « chaque CME a sa personnalité propre, ses sujets de réflexion préférés. Nous aurons, comme tous les ans, des échanges avec les nouveaux élus dès leur élection pour déterminer le programme de l'année ».

Election, mode d'emploi

Le Conseil municipal d'enfants est composé d'une vingtaine d'enfants. Ils sont élus pour un mandat de 2 ans, l'année où ils sont en CM2, deux à trois conseillers étant élus par classe. Le Conseil municipal est renouvelé par moitié tous les ans. L'élection, qui a lieu dans les premiers jours du mois d'octobre, donne lieu à une véritable campagne électorale, où chaque enfant candidat se présente à ses camarades d'école avec un programme. Les conseillers sont élus à bulletin secret, à la majorité absolue au 1^{er} tour ou relative au 2^e tour.

Depuis 2006, année de la labellisation de Villers-lès-Nancy en tant que Ville amie des enfants par l'Unicef, le conseil municipal d'enfants est officiellement installé dans ses fonctions au cours d'une réunion plénière des Conseils municipaux d'adultes et d'enfants.

Conditions d'éligibilité :

- Etre en CM2 dans une des écoles élémentaires de Villers-lès-Nancy (dont celle du Placieux)
- Habiter à Villers-lès-Nancy

Sabine Denis-Ségault, nouvelle directrice générale des services



Après plus 10 ans de bons et loyaux services, Jean-François Pire, Directeur de cabinet du Maire puis Directeur général des services, passe la main à Sabine Denis-Ségault, recrutée début février en tant que Directrice générale adjointe.

VN : Sabine Denis-Ségault, pourquoi avez-vous souhaité rejoindre la ville de Villers-lès-Nancy ?

Sabine Denis-Ségault : pour deux raisons. D'une part, je suis familialement très attachée à cette commune : j'ai vécu toute ma jeunesse, jusqu'à mes vingt ans, à Villers dans le val, ma mère y habite toujours. Et d'autre part, parce que c'est une réelle opportunité de carrière.

VN : Quelle est votre carrière ?

SDS : J'ai obtenu une licence de droit à l'université de Nancy II. J'ai ensuite travaillé quelques années dans le privé, dans le secteur du commerce : j'ai notamment vendu des encyclopédies en porte à porte, et croyez-moi, il n'y a rien de mieux pour connaître les gens ! Puis, j'ai passé les concours de la Fonction publique territoriale et j'ai intégré en 1989 le District de l'agglomération nancéienne (le précurseur de la Communauté urbaine) au secrétariat de l'assemblée.

Grâce aux concours internes, je suis devenue attaché et j'ai été pendant sept ans Directrice générale des services de la ville de Baccarat. Après avoir obtenu un Master « Management public » à l'IAE de Nancy, j'ai ensuite rejoint la ville de Toul, en tant que Directrice générale adjointe chargée des Finances, de la commande publique et de l'informatique pendant les neuf dernières années.

VN : Quels sont vos objectifs ?

SDS : grâce à ce poste, dans cette ville que je connais bien, je vais pouvoir élargir mon champ de compétences. A Toul, j'assumais la suppléance du DGS, mais là, je vais devoir assumer la gestion d'une pluralité de compétences et c'est un challenge très motivant. J'ai déjà noté quelques défis à relever en terme de projets, notamment faire aboutir le projet de rénovation des Ecraignes et poursuivre le projet d'extension de l'accueil de la Petite enfance.

VN : Comptez-vous réorganiser les services municipaux ?

SDS : certainement. Ces trois derniers mois, où Jean-François Pire m'a beaucoup aidé et fait un très bon panorama de la situation, m'ont permis d'observer en détail la façon dont les services travaillent. J'ai déjà quelques idées que je compte soumettre au Maire et aux élus pour permettre que les services travaillent de manière plus efficiente et performante et pour simplifier les procédures tout en respectant encore plus la réglementation en vigueur.

Sabine Denis-Ségault

- 46 ans, mariée, 2 enfants (24 et 20 ans)
- Ne conçoit pas de commencer sa journée sans lire
- Pratique le jardinage, le bricolage, l'équitation et la natation

En Bref

Des flash-codes pour surfer



Ce numéro de Villers Nouvelles comporte des flash-codes qui vous permettent avec un smartphone d'atteindre directement les pages du site Internet de la ville auxquelles les articles font référence. Les applications de lecture de flash-codes sont disponibles dans les magasins d'applications en ligne.

Marché bio et local : changement d'horaires et ouverture estivale

Depuis la mi-juin et à la demande des commerçants présents, le marché bio et local ouvre à partir de 16 h 00 au lieu de 15 h 00.

Le marché bio sera ouvert comme d'habitude, tous les mercredis en juillet et en août.

Auprès de mon arbre

Rendez-vous le samedi 24 juin à partir de 19 h 30 dans le parc Mme de Graffigny pour la 3e édition d'« Auprès de mon arbre » organisé par l'AMCF. Plus d'infos au 03 83 92 32 40.

Carnet blanc

Villers Nouvelles adresse tous ses voeux de bonheur aux jeunes époux qui se sont mariés récemment à Villers-lès-Nancy :

- Michel Chaumont et Marie-Claire Przybyczinski - le 23 avril 2011
- Nicolas Heulard et Sophie Boonen - le 23 avril 2011
- Eric Keiflin et Mélanie Fialeire - le 29 avril 2011
- Julien Rover et Mélody Griffard - le 7 mai 2011

Rectificatif

Après avoir interrogé la banque de données de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), il s'est avéré que la marque de bière « Abbaye de Clairlieu », avait été déposée en 2006 par Pierre-Jean Issele, résidant à Chavigny, et Alain Aubertin, résidant à Laxou. Ainsi, une bière blonde et une bière ambrée sont d'ores et déjà commercialisées sous cette marque. La société Qualtech, qui avait sollicité la ville de Villers-lès-Nancy pour utiliser le nom « Abbaye de Clairlieu », a donc cessé de commercialiser une bière sous cette appellation.

Aide du CCAS pour les vacances

Le Centre communal d'action sociale accorde aux familles villaraises sous critères de ressources une participation aux frais de vacances avec ou sans hébergement.

N'hésitez pas à vous renseigner au service solidarité / CCAS 3, rue Maurice André, 03 83 92 12 18.

Télé assistance pour les personnes âgées et/ou handicapées

Le CCAS propose un système de télé-assistance simple, fiable et rassurant, testé par un grand nombre de communes aux personnes souhaitant de prévenir un tiers en cas de difficulté. Le coût est dégressif en fonction des ressources.

Démarchages frauduleux

De nombreuses plaintes ont été enregistrées en mairie concernant une société démarchant les personnes âgées à leur domicile pour un système de télé assistance. Ni la Ville, ni le Conseil général ne mandatent cette société.

Avant de signer tout contrat dans le cadre d'un démarchage à domicile, il faut prendre le temps de réfléchir et de ne pas hésiter à se renseigner auprès de

proches ou des services municipaux. N'oubliez pas que vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours pour tout contrat signé dans la précipitation.

Fermeture annuelle de l'antenne emploi

L'antenne emploi sera fermée du 1^{er} au 19 août inclus. Pour toute question urgente, s'adresser au service Solidarité / CCAS 3, rue Maurice André - 03 83 92 12 18

Prévention canicule

Un registre de veille permet l'organisation des aides individualisées en cas de déclenchement du plan canicule. Après l'âge de 60 ans, n'hésitez pas à vous inscrire, parlez en à vos proches.

Comme tous les ans, à l'approche de l'été, la Ville de Villers-lès-Nancy a réactivé son plan de veille sanitaire et sociale en prévention d'une éventuelle canicule, pour renforcer son contact privilégié avec ses concitoyens seniors.

Pour toute question, contactez le pôle seniors de la Ville au 03 83 92 12 16

Canicule info service (appel gratuit) : 0800 06 66 66

Expression des groupes politiques



Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.

A l'heure du bilan de mi-mandat

Parmi les responsabilités municipales, l'une des plus importantes est assurément de rendre compte devant tous nos concitoyens, des actions entreprises au cours des dernières années. C'est pourquoi chaque foyer a du recevoir dans sa boîte aux lettres un dépliant de bilan de mi-mandat. Cela fait en effet trois ans que les électeurs villarois ont souhaité nous voir mettre en œuvre les propositions exprimées lors de la campagne électorale du printemps 2008. Ce bilan est fièrement revendiqué surtout qu'il est intervenu dans un contexte national et international des plus défavorables.

Toutes ces actions ont été menées avec le souci de maintenir Villers-lès-Nancy parmi les villes de même catégorie où les taux d'imposition et d'endettement sont les plus modérés. Ce **défi budgétaire** a été relevé avec l'objectif de faire de Villers une **ville agréable et accessible à tous**, une ville où chacun peut pratiquer le sport de son choix, une ville où les jeunes se voient proposer des activités à la hauteur de leurs attentes, une ville où les enfants sont accueillis dans les meilleures conditions tant dans les écoles que dans les structures péri-scolaires, une **ville responsable** où le souci du développement durable est constant,

une ville avec une politique d'urbanisme raisonnée et soucieuse d'optimiser les équipements communaux, une ville où la concertation est au cœur de la vie citoyenne, une ville où la sécurité des biens et des personnes est assurée, une **ville solidaire** qui accompagne les tout-petits, les seniors et les personnes en difficulté, une ville qui revendique une offre culturelle éclectique et ambitieuse, une ville qui sait se faire résolument entendre au sein du Grand Nancy... Chacun pourra prendre connaissance des chiffres qui appuient cette **action résolue**, des chiffres incontestablement à l'avantage de Villers surtout si on les compare avec ceux des politiques menées dans des communes voisines !

Mais l'action ne s'arrête pas là et notre municipalité tient à rappeler les projets qu'elle entend mener sur la période 2011-2014 pour **toujours répondre aux attentes de nos concitoyens**. Cette politique se fera en y associant chacun d'entre vous, afin qu'il se sente au mieux au sein de notre communauté villaroise.

Pascal BRENNEUR,
Président du groupe majoritaire

Transports : moins de béton, plus de service, monsieur le maire

Il aura fallu que Villers-Vitalité la demande et la redemande : figurez vous que **le maire a enfin tenu une réunion** de concertation sur la nouvelle ligne de transports en commun qui devrait traverser Villers. Mais ce fut bien trop tard... et bien trop tôt à la fois !

Bien trop tard, car les Villarois savent désormais que leur maire a déjà pris position sur le futur tracé il y a plus d'un an sans écouter personne, alors que le débat était lancé dans les villes voisines. Il veut le boulevard Cattenoz. Et bien trop tôt, car on tombait en plein appel d'offre pour sélectionner le nouvel opérateur de transports du Grand Nancy, qui va faire des propositions. Résultat ? Le vice-président en charge de ce dossier ne pouvait rien dire...

Mais si les Villarois et Villers-Vitalité sont restés sur leur faim, ça n'est pas seulement parce nous assistions à une parodie de concertation. Le sentiment général était « tout ça pour ça ». Beaucoup de travaux, beaucoup de conséquences sur le trafic automobile, beaucoup de dépenses pour une ligne de bus qui n'apporte pas grand-chose par rapport au réseau existant, en traversant Villers sans vraiment irriguer ni le village ni Clairlieu.

On l'a vu avec la ligne « campus », ou avec les nouveaux arrêts adaptés aux personnes chargées ou peu mobiles : **ce qu'il nous faut**, plus qu'une ligne nouvelle, **c'est du service !** Une desserte cadencée, et adaptée à tous les usages. Alors le choix de Villers-Vitalité est clair : cherchons ensemble (enfin !) des solutions intelligentes, plus efficaces. C'est pourquoi **nous soutenons vigoureusement l'idée du conseil de quartier de Clairlieu** : une navette au Vélodrome les soirs en fin de semaine, en bout de ligne de tram, qui traverserait Villers pour pouvoir aller en ville en toute sécurité et à peu de frais pour les usagers comme pour le contribuable. Indispensable pour les jeunes, économique pour les familles, sûr pour un bon dîner...

Ca, par exemple, c'est le produit de la vraie concertation ! Essayons, et on verra que ça marche. Mais ça ne tombera pas du ciel, il faut se mobiliser pour obtenir satisfaction : dites le sur le site de Villers-Vitalité.

François WERNER
et le groupe Villers-Vitalité
www.villers-vitalite.com
ou 06 07 10 95 99

Relations avec la CUGN

Compte-rendu des délibérations prises par la Communauté urbaine du Grand Nancy, intéressant les Villarois pendant le 2e semestre 2010.

24 septembre 2010

- **Autorisation de travaux au Jardin Botanique du Montet à Villers-lès-Nancy** pour un montant de 250 000 € : ombrage d'une serre du jardin et remplacement de clôture, création de deux espaces d'accueil de manifestations
- **Subvention de 18 000 € par an sur trois ans à la Maison de l'Emploi du Grand Nancy** dans le cadre du projet « Plan Climat Emploi en faveur des métiers verts et de la construction durable »

■ **Lancement du concours de maîtrise d'œuvre et compléments de financement pour la 3^e tranche de constructions d'ARTEM** qui concerne l'ICN, l'école de management ISAM-IAE et le solde des espaces partagés. La CUGN participera à hauteur de 4 823 864 € pour les travaux et 90 000 € HT maximum à verser à chaque candidat, sur avis du jury

5 novembre 2010

■ **Prise de compétence par la Communauté Urbaine dans le domaine « Cartographie et plan de prévention du bruit dans l'environnement »**, afin d'assurer une meilleure cohérence dans l'élaboration des cartes de bruit et dans les plans d'action qui en découlent. Les moyens d'études et de

concertation seront concentrés au niveau du Grand Nancy, en accord avec les gestionnaires des infrastructures. Les cartes de bruit concernent les infrastructures de transport routier et ferroviaire, ainsi que le bruit issu du trafic aérien et des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

■ **Participation du Grand Nancy au plan Campus lorrain** qui vise depuis mi-2008 à requalifier et dynamiser des campus universitaires existants. En juin 2008, les collectivités territoriales lorraines ont signé « un Pacte territorial » pour la création à terme d'une seule université en Lorraine. Le Grand Nancy y participe à hauteur de 12 188 000 € pour les opérations relevant du site nancéen.

10 décembre 2010

- **Participation au financement de l'Institut Jean Lamour dans le cadre du projet ARTEM.** L'institut Jean Lamour regroupera des laboratoires de recherche en matériaux issus de l'école des Mines. La Région Lorraine est maître d'ouvrage et le Grand Nancy y contribuera à hauteur de 11 145 678 €
- **Restructuration du château de Bra-bois** : Un mandat de maîtrise d'ouvrage est confié à la SOLOREM, pour un montant d'honoraires s'élevant à 80 372 € HT. L'enveloppe maximale réservée à l'opération et devant être gérée par le mandataire est de 2 500 000 € HT.

VILLERS COUNTRY FESTIVAL 2011

Special Guest Star* :

HEATHER MYLES

(USA)

Featuring** :

BUDDY HILLS - LIANE EDWARDS - EDDY RAY COOPER

MR JAY'S BAND - THE MARRIOTTI BROTHERS

24-25 SEPTEMBRE 2011

VILLERS-LÈS-NANCY

Concerts, Workshops Line-dance, Stands, Village indien...

Programme et réservations sur :

www.villerscountryfestival.com

